

États financiers

Plan *REEEFLEX*

pour les exercices terminés les 31 décembre 2025 et 2024



KALEIDO

Le Plan *REEEFLEX*

Table des matières

Rapport de l'auditeur indépendant.....	1
États financiers	
États de la situation financière	4
États du résultat net et du résultat global	5
États de l'évolution de l'actif net attribuable aux contrats	6
Tableaux des flux de trésorerie	7
Inventaire du portefeuille.....	8
Notes complémentaires	18
Annexes (non audités)	
Conventions de plans de bourses d'études (non audité).....	33
Paieement d'aide aux études (non audité).....	34

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux souscripteurs du
Plan REEEFLEX

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers du Plan REEEFLEX (le « Plan »), qui comprennent les états de la situation financière aux 31 décembre 2025 et 2024, et les états du résultat net et du résultat global, les états de l'évolution de l'actif net attribuable aux contrats et les tableaux des flux de trésorerie pour les exercices terminés à ces dates, ainsi que les notes complémentaires, y compris les informations significatives sur les méthodes comptables (appelés collectivement les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Plan aux 31 décembre 2025 et 2024, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes IFRS de comptabilité publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB).

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues (NAGR) du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants du Plan conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent du rapport de la direction sur le rendement du Plan.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations. En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations désignées ci-dessus et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Nous avons obtenu le rapport de la direction sur le rendement du Plan avant la date du présent rapport. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués sur ces autres informations, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans ces autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait dans le présent rapport. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes IFRS de comptabilité publiées par l'IASB, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Plan poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le Plan ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Plan.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Plan.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.

- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Plan à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Plan à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

/s/ Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l. ¹

Québec (Québec)

Le 19 mars 2026

¹ CPA auditeur, permis de comptabilité publique n° A149702

États de la situation financière

(en milliers de \$ canadiens)

Actifs	Notes	31 décembre 2025	31 décembre 2024
Trésorerie		3 403	3 451
Solde de règlement sur vente		2 290	-
Autres débiteurs	6	34	6
Dividendes à recevoir		159	131
Intérêts à recevoir		9 844	9 152
Subvention canadienne pour l'épargne-études (SCEE) à recevoir	11	873	1 112
Incitatif québécois à l'épargne-études (IQEE) à recevoir	11	5 984	6 918
Placements	5, 11	1 342 694	1 300 781
		1 365 281	1 321 551
Passifs			
Solde de règlement sur achat		5 743	3
Fournisseurs et autres créditeurs	8	2 383	2 322
		8 126	2 325
Actif net attribuable aux contrats		1 357 155	1 319 226
Représenté par:			
Épargne des souscripteurs		772 080	759 623
Compte paiement d'aide aux études (PAE)		82 847	60 356
Obligation de remboursement des frais de de souscription à l'échéance (ORFSE)	9	80 904	80 076
Subvention canadienne pour l'épargne-études (SCEE)		270 305	273 425
Incitatif québécois à l'épargne-études (IQEE)		96 631	97 129
Revenus cumulés sur subventions gouvernementales		54 388	48 617
		1 357 155	1 319 226

[François Lavoie] Président du conseil d'administration

[Albert Caponi] Président du comité d'audit et de gestion des risques

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

États du résultat net et du résultat global
pour les exercices terminés les 31 décembre
(en milliers de \$ canadiens)

	Notes	2025	2024
Produits des activités ordinaires			
Intérêts		43 276	43 691
Dividendes		3 364	2 186
Gain net réalisé sur cession de placements		31 803	11 938
Variation de la plus-value (moins-value) non réalisée sur les placements		(4 324)	46 084
		74 119	103 899
Charges opérationnelles			
Honoraires des gestionnaires de portefeuille		1 637	1 534
Honoraires du fiduciaire		79	27
Honoraires du gardien de valeurs		197	196
Honoraires d'administration	10	20 009	18 907
Honoraires du comité d'examen indépendant		25	29
Frais de taxes américaines		58	79
Coûts de transactions		277	2
		22 282	20 774
Résultat net et résultat global attribuable aux contrats		51 837	83 125

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

États de l'évolution de l'actif net attribuable aux contrats
pour les exercices terminés les 31 décembre
(en milliers de \$ canadiens)

	2025	2024
Actif net attribuable aux contrats au début de la période	1 319 226	1 226 598
Résultat net et résultat global de la période	51 837	83 125
Augmentation		
Épargne des souscripteurs	64 616	70 821
Variation de l'ORFSE	4 316	3 939
SCEE reçues du gouvernement, nettes des remboursements	14 854	16 682
IQEE reçus du gouvernement, nets des remboursements	6 108	7 695
Transferts reçus d'autres promoteurs	-	1
	89 894	99 138
Diminution		
Remboursement d'épargne à l'échéance	(47 305)	(42 904)
Retrait de l'épargne avant échéance	(4 851)	(4 610)
Remboursement d'épargne non réclamée	-	(2)
Remboursement des frais de souscription à l'échéance	(3 488)	(2 919)
Variation de l'ORFSE	(4 316)	(3 939)
Transferts entre plans	(29)	(21)
Transferts vers d'autres promoteurs	(973)	(838)
SCEE et revenus sur SCEE versés	(22 431)	(18 501)
IQEE et revenus sur IQEE versés	(7 760)	(6 386)
Transferts de revenus cumulés sur subventions aux fins de paiement à un établissement d'enseignement agréé	(106)	(46)
Paiement de revenus accumulés (PRA)	(7)	(1)
Paiements d'aide aux études (PAE)	(12 536)	(9 468)
	(103 802)	(89 635)
Actif net attribuable aux contrats à la fin de la période	1 357 155	1 319 226

Tableaux des flux de trésorerie
pour les exercices terminés les 31 décembre
(en milliers de \$ canadiens)

	2025	2024
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles		
Revenus perçus		
Intérêts	42 584	43 506
Dividendes	3 722	2 520
	46 306	46 026
Charges opérationnelles payées		
Honoraires des gestionnaires de portefeuille	(1 637)	(1 275)
Honoraires du fiduciaire	(79)	(27)
Honoraires du gardien de valeurs	(197)	(183)
Honoraires d'administration	(20 134)	(20 240)
Honoraires du comité d'examen indépendant	(25)	(29)
Coûts de transactions	(58)	(79)
Impôts retenus à la source sur dividendes étrangers	(277)	(2)
	(22 407)	(21 835)
Autres activités opérationnelles		
Cession de placements	764 550	708 993
Acquisition de placements	(775 912)	(741 110)
	(11 362)	(32 117)
Flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités opérationnelles	12 537	(7 926)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Épargne reçue	66 203	72 308
Épargne versée à d'autres promoteurs	(1 633)	(1 469)
Remboursements d'épargne aux souscripteurs	(52 063)	(47 530)
SCEE et revenus sur SCEE reçus (nets des versements)	14 358	16 760
IQEE et revenus sur IQEE reçus (nets des versements)	6 804	7 311
Transferts entre plans	(29)	(20)
Remboursement des frais de souscription	(3 488)	(2 919)
Paievements d'aide aux études (PAE)	(42 738)	(34 338)
Retenue d'impôt (provincial et fédéral)	1	-
Flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités de financement	(12 585)	10 103
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie	(48)	2 177
Trésorerie au début de l'exercice	3 451	1 274
Trésorerie à la fin de l'exercice	3 403	3 451

Inventaire du portefeuille
au 31 décembre 2025
(en milliers de \$ canadiens)

Valeur nominale	Titre	Échéance	Taux en %	Coût	Valeur comptable
Placements à court terme					
118 594	Encaisse		-	118 594	118 593
1 305	BONS DU TRÉSOR DU CANADA	11 févr. 2026	-	1 300	1 302
700	BONS DU TRÉSOR DU CANADA	11 mars 2026	-	697	697
200	BONS DU TRÉSOR DU CANADA	25 févr. 2026	-	199	199
175	BONS DU TRÉSOR DU CANADA	14 janv. 2026	-	174	175
160	BONS DU TRÉSOR DU CANADA	14 janv. 2026	-	159	160
95	BONS DU TRÉSOR DU	11 févr. 2026	-	95	95
45	BONS DU TRÉSOR DU CANADA	11 mars 2026	-	45	45
5 900	BCI QUADREA	24 juin 2026	2,551	5 811	5 900
1 300	CT REIT	1 juin 2026	3,289	1 364	1 301
2 870	CHOICE REIT	30 nov. 2026	2,456	2 684	2 864
3 000	FED CAISSE	10 sept. 2026	1,587	2 787	2 979
8 350	BANQUE NATIONALE	15 juin 2026	1,534	7 954	8 314
5 400	BANQUE NATIONALE	7 déc. 2026	4,968	5 410	5 512
Total - Placements à court terme				147 273	148 136
Obligations					
Obligations émises ou garanties par le gouvernement du Canada					
11 700	GOUVERNEMENT DU CANADA	1 juin 2035	-	11 389	11 574
				11 389	11 574
Obligations émises ou garanties par une province canadienne					
4 800	ONTARIO	1 nov. 2029	1,550	4 559	4 555
3 433	ONTARIO	1 nov. 2029	1,550	3 067	3 258
41 558	ONTARIO	1 févr. 2027	1,850	40 825	41 290
154	ONTARIO	2 juin 2030	2,050	149	148
1 378	ONTARIO	2 juin 2031	2,150	1 317	1 305
3 779	ONTARIO	2 juin 2029	2,700	3 752	3 753
140	ONTARIO	2 juin 2035	3,600	140	138
28 450	ONTARIO	3 févr. 2034	3,650	28 080	28 519
20 377	ONTARIO	3 févr. 2034	3,650	20 317	20 426
13 775	ONTARIO	2 févr. 2032	4,050	13 663	14 324
24 900	ONTARIO	4 mars 2033	4,100	25 150	25 883
5 649	ONTARIO	4 mars 2033	4,100	5 789	5 872
4 125	QUÉBEC	13 févr. 2027	1,850	4 022	4 099
13 430	QUÉBEC	20 mai 2032	3,650	13 340	13 628
6 794	QUÉBEC	20 mai 2032	3,650	6 742	6 894
8 000	QUÉBEC	22 nov. 2032	3,900	8 165	8 213
14 357	QUÉBEC	22 nov. 2032	3,900	14 162	14 739
6 900	QUÉBEC	1 sept. 2034	4,500	7 232	7 249
11 089	QUÉBEC	27 mai 2031	2,100	10 769	10 478
17	QUÉBEC	27 mai 2031	2,100	15	16
				211 255	214 787
Obligations émises ou garanties par une municipalité					
5 000	BEAUHARNOIS	24 mars 2030	3,300	4 908	4 943
940	BEAUHARNOIS	9 déc. 2027	4,450	930	964
750	BLAINVILLE	18 juil. 2030	3,750	749	753
363	DRUMMONDVILLE	2 déc. 2027	4,500	357	372
320	ST-HYACINTHE	28 févr. 2028	3,100	330	320

Inventaire du portefeuille
au 31 décembre 2025
(en milliers de \$ canadiens)

Valeur nominale	Titre	Échéance	Taux en %	Coût	Valeur comptable
Obligations (suite)					
Obligations émises ou garanties par une municipalité (suite)					
2 139	GRAND RIVE	2 févr. 2028	4,150	2 105	2 182
1 547	JACQUES-CARTIER	6 févr. 2028	4,000	1 519	1 574
143	LA POCATIÈRE	24 juil. 2030	3,600	142	143
1 490	LAC BROME	16 févr. 2028	4,100	1 464	1 519
1 635	LACHUTE	17 févr. 2028	4,250	1 615	1 672
1 358	L'ASCENSION	2 févr. 2028	4,150	1 337	1 385
2 128	LAVAL	21 mars 2028	3,000	2 112	2 135
590	LÉVIS	5 juin 2028	3,250	581	591
1 290	LINLAU	20 déc. 2027	4,250	1 284	1 318
3 500	LONGUEUIL	2 mai 2029	3,500	3 498	3 508
2 265	MONTLY	15 déc. 2027	4,300	2 246	2 316
1 337	MONT-TREMBLANT	30 nov. 2028	4,700	1 315	1 387
1 697	MTL EAST	4 mars 2029	4,400	1 677	1 748
346	MUN DE ST	15 déc. 2027	4,200	342	353
1 500	OTTAWA	2 oct. 2034	3,750	1 479	1 495
1 850	VILLE DE QUÉBEC	20 déc. 2027	2,650	1 800	1 842
1 037	REPENTIGNY	25 mars 2029	4,350	1 023	1 067
1 313	RIGAUD	2 févr. 2028	4,150	1 295	1 339
3 640	RIÈRE-DU-LOUP	1 déc. 2027	4,600	3 593	3 741
1 245	RIÈRE-ROUGE	13 févr. 2028	4,100	1 223	1 269
338	ROUYN-NORANDA	27 févr. 2028	3,100	349	338
3 800	SAINT BRUNO	30 juin 2030	3,500	3 747	3 778
495	SAINT-LAMBERT	28 juil. 2030	3,700	493	496
563	SALABERRY	2 déc. 2027	4,500	554	577
2 263	ST AMBROISE	15 déc. 2027	4,300	2 244	2 314
550	ST-BASILE-LE-GRAND	8 déc. 2027	4,500	545	564
770	ST EUSTACHE	9 déc. 2027	4,450	762	789
3 440	ST GABRIEL	16 févr. 2028	4,250	3 400	3 517
2 570	ST HONORE	2 févr. 2028	4,100	2 531	2 619
725	ST JEROME	14 nov. 2029	2,450	708	697
2 542	ST LAMBERT	28 juil. 2028	4,750	2 522	2 636
205	ST MRTN PR	8 déc. 2027	4,400	202	210
266	ST PAUL QBC	15 déc. 2027	4,200	264	271
1 188	ST SAUV QBC	30 nov. 2028	4,700	1 168	1 233
510	STE AGATHE	2 déc. 2027	4,450	502	523
1 310	STE BRIGIT	2 févr. 2028	4,150	1 292	1 336
570	STGRGE	8 déc. 2027	4,350	561	583
1 160	TROIS-RIÈRES	18 avr. 2028	3,000	1 140	1 155
3 800	TROIS-RIÈRES	16 oct. 2029	3,600	3 723	3 812
5 000	VARENNES	24 mars 2030	3,300	4 908	4 943
				70 539	72 327

Obligations émises par des entreprises

881	407 EAST DEVELPMNT GRP	23 juin 2045	4,473	843	883
2 000	407 INTL	3 déc. 2035	5,960	2 254	2 279
7 000	407 INTL	25 mai 2032	2,590	6 109	6 624
4 373	407 INTL	14 août 2031	4,450	4 557	4 501
8 485	55 SCHOOL BOARD TRUST SERIE	2 juin 2033	5,900	9 519	9 668
500	AEROPORTS DE MONTREAL	16 oct. 2037	5,670	549	549
2 000	AEROPORTS DE MONTREAL	17 sept. 2035	5,170	2 100	2 141
2 000	ALTALINK	11 sept. 2030	1,509	1 670	1 856
4 700	ALTALINK(REST) 4.692% 28-11-203	28 nov. 2032	4,692	4 853	4 937
1 170	ALTALINK(REST) 4.692% 28-11-203	19 sept. 2035	4,609	1 170	1 153
4 040	AUTORITE TR Q	1 août 2028	4,750	3 988	4 190

Inventaire du portefeuille
au 31 décembre 2025
(en milliers de \$ canadiens)

Valeur nominale	Titre	Échéance	Taux en %	Coût	Valeur comptable
Obligations (suite)					
Obligations émises par des entreprises (suite)					
1 300	BC FERRY SVCS	20 mars 2037	5,021	1 307	1 348
615	BC GAS UTILITY LIMITED	21 sept. 2029	6,950	830	688
1 300	BCI QUADREA	14 mars 2028	3,281	1 300	1 308
3 650	BELL	29 mai 2028	2,200	3 419	3 583
8 350	BELL	17 mars 2031	3,000	7 628	8 061
4 150	BELL	17 mars 2031	3,000	3 567	4 006
1 921	BELL	10 nov. 2032	5,850	1 982	2 111
4 175	BELL	14 mai 2030	2,500	3 623	4 018
1 903	BELL	24 août 2034	5,150	1 896	2 004
4 225	BANQUE NOUVELLE-ÉCOSSE	26 sept. 2030	3,836	4 295	4 281
7 118	BANQUE NOUVELLE-ÉCOSSE	26 sept. 2030	3,836	7 118	7 212
4 000	BANQUE NOUVELLE-ÉCOSSE	15 nov. 2035	4,442	4 055	4 082
3 800	BANQUE NOUVELLE-ÉCOSSE	1 févr. 2029	4,680	3 888	3 958
4 968	BANQUE NOUVELLE-ÉCOSSE	3 mai 2032	3,934	4 676	5 022
3 000	BANQUE NOUVELLE-ÉCOSSE	27 juil. 2082	7,023	3 000	3 129
3 000	BANQUE DE MONTRÉAL	5 mars 2035	4,077	3 000	3 025
14 000	BANQUE DE MONTRÉAL	7 déc. 2027	4,709	13 903	14 415
494	BANQUE DE MONTRÉAL	27 oct. 2032	6,534	494	523
2 720	BANQUE DE MONTRÉAL	26 nov. 2082	7,325	2 699	2 877
2 343	BNP PARIBAS	3 sept. 2035	4,487	2 343	2 363
1 307	BRKFLD RENE	15 janv. 2030	3,380	1 281	1 300
6 239	BRKFLD RENE	28 oct. 2033	5,292	6 239	6 652
564	BRKFLD RENE	9 nov. 2032	5,880	586	620
7 023	BROOKFIELD	14 déc. 2032	5,431	7 033	7 529
2 687	BROOKFIELD	16 mars 2027	3,800	2 587	2 708
3 857	BROOKFIELD	6 janv. 2031	3,700	3 857	3 828
1 260	BRUCE POWER	21 juin 2031	4,700	1 257	1 312
7 200	CAISS DESJ	25 août 2032	4,123	7 287	7 287
5 100	CANADIAN	7 oct. 2027	5,050	5 093	5 267
1 862	CDP FINL	2 juin 2027	3,800	1 861	1 893
3 000	CGI INC	7 sept. 2027	3,987	3 000	3 043
2 500	CGI INC	5 sept. 2029	4,147	2 525	2 549
4 000	CHOICE REIT	1 mars 2033	5,400	4 014	4 271
5 098	CHOICE REIT	1 mars 2033	5,400	5 109	5 443
2 130	CHOICE REIT	4 mars 2030	2,981	1 936	2 079
1 306	CHOICE REIT	11 juin 2029	3,532	1 365	1 310
2 525	CHOICE REIT	24 juin 2032	6,003	2 525	2 780
7 975	BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE	29 juin 2027	4,950	8 151	8 196
4 558	BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE	16 janv. 2034	5,300	4 558	4 779
1 403	CO-OP FINL	13 mai 2030	3,327	1 231	1 371
925	CT REIT	6 janv. 2031	2,371	861	855
2 900	CT REIT	5 févr. 2029	3,029	2 632	2 853
6 017	CTRL 1 CRED	7 févr. 2028	4,648	5 916	6 172
4 472	DEFINITY FIN	12 sept. 2030	3,709	4 472	4 460
1 704	DEFINITY FIN	12 sept. 2035	4,393	1 704	1 690
2 900	DOLLARAMA	9 juil. 2029	2,443	2 663	2 816
8 315	DOLLARAMA	26 avr. 2030	5,165	8 564	8 826
1	DREAM SUMM	12 janv. 2027	2,250	1	1
4 460	EDF	6 févr. 2035	4,573	4 460	4 419
88	ENBRIDGE	22 févr. 2029	3,520	81	89
9 550	ENBRIDGE	21 sept. 2033	3,100	8 265	8 919
2 250	ENBRIDGE	30 sept. 2035	4,160	2 256	2 236
5 350	ENBRIDGE	26 mai 2033	5,360	5 702	5 729
2 291	ENBRIDGE	9 nov. 2027	5,700	2 391	2 391
1 000	ENBRIDGE	9 nov. 2032	6,100	1 000	1 113
1 511	ENBRIDGE	9 nov. 2032	6,100	1 577	1 681
1 900	ENBRIDGE	1 avr. 2030	2,900	1 754	1 871

Inventaire du portefeuille
au 31 décembre 2025
(en milliers de \$ canadiens)

Valeur nominale	Titre	Échéance	Taux en %	Coût	Valeur comptable
Obligations (suite)					
Obligations émises par des entreprises (suite)					
2 025	ENBRIDGE	17 août 2032	4,150	1 978	2 061
3 000	ENBRIDGE	27 sept. 2077	5,375	2 739	3 069
7 275	ENERGIR	27 sept. 2032	4,670	7 328	7 609
5 000	EPCOR	30 juin 2031	2,411	4 693	4 711
2 789	ESTRUXTURE ISSUER LP	20 juil. 2055	2,100	2 789	2 792
5 625	FAIRFAX FIN	3 mars 2031	3,950	5 289	5 652
4 729	FAIRSTONE	18 sept. 2028	3,937	4 729	4 731
2 904	FED CAISS	23 août 2032	5,035	2 792	2 990
9 500	FED CAISS	16 août 2028	5,475	9 853	10 041
2 450	FNFA	16 juin 2030	1,710	2 328	2 306
2 800	FORTIS INC	26 mars 2032	4,090	2 800	2 826
2 575	FORTISBC	16 oct. 2030	3,380	2 586	2 557
3 870	GA GLOBAL	22 juil. 2033	4,858	3 870	3 948
850	GR TOR RPT	3 avr. 2029	2,730	891	842
4 400	GRANITE REI	30 août 2028	2,194	4 273	4 271
1 778	GRANITE REI	30 août 2028	2,194	1 778	1 726
2 000	GRANITE REI	18 déc. 2030	2,370	1 839	1 862
672	GRANITE REI	4 juin 2027	3,062	672	671
1 925	GREAT WEST	14 mai 2030	2,379	1 925	1 864
2 100	GREAT WEST	31 déc. 2081	3,600	2 100	1 987
950	GREAT WEST	28 févr. 2028	3,370	895	956
3 000	GREATER TORONTO AIRPORT AL	4 juin 2031	7,100	3 490	3 488
3 750	GREATER TORONTO AIRPORT AL	1 juin 2037	3,260	3 338	3 374
237	H R REAL EST	19 févr. 2027	2,633	237	236
1 000	HYDRO ONE	17 sept. 2031	2,230	854	941
4 042	HYDRO ONE	4 janv. 2035	4,250	4 176	4 095
2 350	HYDRO ONE	1 mars 2034	4,390	2 348	2 420
5 300	HYDRO ONE	27 janv. 2028	4,910	5 300	5 505
4 250	HYDRO ONE	21 nov. 2033	3,900	4 247	4 242
10 200	HYDRO ONE	25 août 2032	3,940	10 251	10 293
4 150	HYDRO ONE	25 août 2032	3,940	4 150	4 188
4 525	HYDRO-QUÉBEC	1 sept. 2032	3,550	4 580	4 536
2 295	HYUNDAI CAP	26 juil. 2027	4,489	2 295	2 347
2 258	HYUNDAI CAP	8 mars 2028	5,565	2 258	2 367
1 950	IA FINL CORP	25 févr. 2032	3,187	1 931	1 955
6 149	IA FINL CORP	20 juin 2033	5,685	6 186	6 477
1 800	IA FINL CORP	30 juin 2082	6,600	1 800	1 864
787	IA FINL CORP	30 juin 2082	6,600	787	815
2 000	IA FINL CORP	30 sept. 2084	6,900	2 000	2 103
1 275	IA FINL CORP	30 sept. 2084	6,900	1 275	1 340
2 660	INDEPENDENT	15 oct. 2035	2,880	2 109	2 516
2 010	INTACT FIN FRN	30 juin 2083	7,400	1 982	2 138
4 350	IVANHOE CAMB	2 juin 2028	4,994	4 372	4 540
3 000	LOBLAW CO	7 mai 2030	2,300	2 624	2 888
1 515	LOBLAW CO	11 déc. 2028	4,500	1 524	1 565
3 800	LOWER MATTA	14 mai 2031	2,400	3 470	3 629
2 200	LOWER MATTA	31 oct. 2033	4,900	2 275	2 334
2 154	MANULF FIN	13 mai 2035	2,800	1 831	2 085
3 950	MANULF FIN	23 févr. 2034	5,100	3 950	4 129
1 930	MANULF FIN	10 mars 2033	-	1 930	2 016
2 400	MANULF FIN	19 juin 2082	7,100	2 398	2 499
2 267	MANULF FIN	19 juin 2082	7,100	2 233	2 361
4 600	METRO INC	6 déc. 2027	3,400	4 468	4 628
1 165	MUNICIPAL FINANCE AUTH OF BC	23 oct. 2028	3,100	1 161	1 171
2 000	BANQUE NATIONALE	14 juin 2028	5,200	2 035	2 097
2 000	BANQUE NATIONALE	16 août 2032	5,400	1 983	2 071
1 638	BANQUE NATIONALE	16 août 2032	5,400	1 638	1 696

Inventaire du portefeuille
au 31 décembre 2025
(en milliers de \$ canadiens)

Valeur nominale	Titre	Échéance	Taux en %	Coût	Valeur comptable
Obligations (suite)					
Obligations émises par des entreprises (suite)					
2 372	BANQUE NATIONALE	15 févr. 2035	-	2 372	2 409
347	NEW YORK L REGS	17 juin 2032	4,000	346	349
3 597	NEXTERA NRG	12 juin 2035	4,700	3 595	3 663
2 050	NORTH WEST REDWATER	1 juin 2029	4,300	2 061	2 106
1 592	NORTH WEST REDWATER	1 juin 2029	4,300	1 783	1 636
2 000	NORTH WEST REDWATER	1 juin 2033	4,200	1 855	2 021
1 691	NOVERCO	28 janv. 2035	4,600	1 691	1 722
1 625	NORTH WEST REDWATER	1 juin 2031	2,800	1 392	1 556
1 850	NORTH WEST REDWATER	1 juin 2031	2,800	1 568	1 772
1 187	OMERS	14 mai 2029	2,600	1 180	1 169
5 925	OMERS	14 nov. 2028	5,400	6 114	6 279
4 372	ONT TEACH	1 nov. 2029	4,200	4 370	4 541
4 100	ONT TEACH	2 juin 2032	4,500	4 143	4 328
1 200	ONT TEACH	2 juin 2032	4,500	1 196	1 267
7 250	ONTARIO POW	8 avr. 2030	3,200	6 721	7 185
3 300	ONTARIO POW	28 juin 2034	4,800	3 362	3 454
6 400	ONTARIO POW	28 juin 2034	4,800	6 695	6 698
501	OTTAWA MACDONALD CARTIER	25 mai 2032	7,000	533	544
2 721	OUTAOU	12 juil. 2028	4,500	2 675	2 805
4 000	PEMBINA	10 déc. 2031	3,500	3 845	3 917
2 000	PEMBINA	28 juin 2033	5,200	2 102	2 121
700	PEMBINA	15 juin 2027	4,200	674	710
1 309	PEMBINA	27 mars 2028	4,000	1 399	1 328
3 450	BANQUE ROYALE DU CANADA	31 juil. 2028	1,800	2 954	3 362
2 300	BANQUE ROYALE DU CANADA	3 mai 2032	2,940	2 041	2 297
3 000	BANQUE ROYALE DU CANADA	17 oct. 2035	4,500	3 055	3 072
5 000	BANQUE ROYALE DU CANADA	17 janv. 2028	4,600	4 994	5 157
1 500	BANQUE ROYALE DU CANADA	1 févr. 2033	5,000	1 471	1 551
14 269	BANQUE ROYALE DU CANADA	1 févr. 2033	5,000	14 054	14 759
3 400	BANQUE ROYALE DU CANADA	3 avr. 2034	5,100	3 400	3 554
3 000	RLNCE	16 avr. 2032	4,400	3 001	3 023
2 000	RLNCE	1 août 2028	2,700	1 804	1 965
5 500	ROGERS COM	1 mai 2029	3,300	5 206	5 470
692	ROGERS COM	1 mai 2029	3,300	732	688
3 100	ROGERS COM	15 avr. 2032	4,300	3 081	3 132
800	ROGERS COM	2 nov. 2028	4,400	741	821
4 628	ROGERS COM	21 sept. 2028	5,700	4 622	4 901
9 000	BANQUE ROYALE DU CANADA	22 juil. 2031	4,000	9 000	9 148
7 294	ROYAL OFFICE FINANCE LP SINK	12 nov. 2032	5,200	5 691	5 521
3 735	SAGICOR	20 juin 2029	6,400	3 735	3 872
1 400	SAPUTO	20 nov. 2030	5,500	1 400	1 507
2 359	SMARTCENTRES REIT	5 août 2031	4,700	2 359	2 405
2 507	SMARTSHOP	24 sept. 2030	3,900	2 507	2 498
1 474	SUN LIFE FI	1 oct. 2035	2,100	1 159	1 384
2 929	SUN LIFE FI	10 août 2034	4,800	2 894	3 049
4 000	SUN LIFE FI	15 mai 2036	5,100	4 000	4 229
4 677	SUN LIFE FI	15 mai 2036	5,100	4 677	4 945
7 750	SUN LIFE FI	4 juil. 2035	5,500	7 653	8 307
400	SUN LIFE FI	4 juil. 2035	5,500	400	429
9 050	TELUS	13 nov. 2031	2,900	8 002	8 661
1 229	TELUS	19 févr. 2030	3,200	1 131	1 210
4 700	TELUS	2 mai 2029	3,300	4 388	4 694
1 306	TELUS	15 nov. 2032	5,300	1 318	1 388
4 442	TELUS	8 sept. 2033	5,800	4 432	4 855
16 275	BANQUE TORONTO-DOMINION	8 mars 2028	1,900	14 346	15 936
5 200	BANQUE TORONTO-DOMINION	8 janv. 2029	4,700	5 204	5 411
2 900	BANQUE TORONTO-DOMINION	31 oct. 2082	7,300	2 902	3 065

Inventaire du portefeuille
au 31 décembre 2025
(en milliers de \$ canadiens)

Valeur nominale	Titre	Échéance	Taux en %	Coût	Valeur comptable
Obligations (suite)					
Obligations émises par des entreprises (suite)					
2 812	BANQUE TORONTO-DOMINION	9 avr. 2034	5,200	2 812	2 945
210	BANQUE TORONTO-DOMINION	9 janv. 2033	-	210	213
2 000	TORONTO HYDRO	15 oct. 2030	1,500	1 666	1 855
5 800	TORONTO HYDRO	20 oct. 2031	2,500	5 135	5 517
2 500	TORONTO HYDRO	14 juin 2033	4,600	2 499	2 612
395	TOWN	8 déc. 2027	4,400	389	404
3 275	TRANSCA PIP	9 juin 2031	3,000	2 789	3 165
1 950	TRANSCA PIP	9 juin 2031	3,000	1 724	1 884
1 500	TRANSCA PIP	18 sept. 2029	3,000	1 319	1 483
5 245	TRANSCA PIP	5 avr. 2027	3,800	5 069	5 285
4 000	TRANSCA PIP	20 févr. 2035	4,600	3 986	4 053
1 420	TRANSCA PIP	15 févr. 2056	5,200	1 420	1 427
8 416	TRISUMMIT	14 nov. 2035	4,400	8 412	8 317
4 500	VERIZON COM	22 mars 2028	2,400	4 055	4 428
1 700	VIDEOTRON	15 juil. 2034	5,000	1 694	1 771
2 600	WELLS FARGO	18 févr. 2027	2,500	2 600	2 588
11 450	WEST EDMONT REST	4 oct. 2027	7,800	11 450	12 184
				667 317	693 531
Total - Obligations				960 500	992 219

Nombre d'actions	Titre	Coût	Valeur comptable
Actions			
Énergie			
4 894	ALLIANT ENERGY CORPORATION COMMON	419	436
2 877	AMEREN CORP COM	385	394
2 484	AMERN ELEC PWR INC	358	393
1 289	ATMOS ENERGY CORPORATION COMMON	247	296
1 666	CMS ENERGY CORP	161	160
5 734	CONSOLIDATED EDISON INC	766	781
330	DTE ENERGY COMPANY COMMON	61	58
4 707	DUKE ENERGY CORP NEW COM NEW	759	756
307	EATON CORP PLC COMMON	141	134
7 503	EXXON MOBIL CORPORATION COMMON	1 154	1 238
2 200	FORTIS INC	146	157
21 240	PEMBINA PIPELINE CORP COMMON	1 098	1 111
2 356	PEMBINA PIPELINE CORP COMMON	119	123
8 356	SOUTHERN CO	1 035	999
21 742	TC ENERGY CORPORATION COMMON	1 194	1 643
15 307	TOURMALINE OIL CORP COMMON	948	942
3 300	TOURMALINE OIL CORP COMMON	208	203
4 768	VALERO ENERGY CORPORATION COMMON	880	1 064
7 623	WEC ENERGY GROUP INC COMMON	1 114	1 102
2 516	XCEL ENERGY INC COMMON	242	255
		11 435	12 245
Communications			
39 734	QUEBECOR INC CL B SUB VTG	1 590	2 054
21 090	ROGERS COMMUNICATION INC CL B	1 144	1 093
53 016	TELUS CORPORATION COM	1 196	959

Inventaire du portefeuille
au 31 décembre 2025
(en milliers de \$ canadiens)

Nombre d'actions	Titre	Coût	Valeur comptable
Actions (suite)			
Communications (suite)			
1 160	T-MOBILE US INC COMMON	318	323
18 316	VERIZON COMMUNICATIONS COMMON	1 061	1 023
1 944	ZOOM COMMUNICATIONS INC COMMON	218	230
		<u>5 527</u>	<u>5 682</u>
Utilitaires			
2 147	AMERICAN WATER WORKS CO LTD COMMON NEW	417	384
9 537	API GROUP RG COMMON	478	500
27 910	CANADIAN NATIONAL RAILWAY	4 029	3 789
16 437	CANADIAN PACIFIC KANSAS CITY LTD COMMON	1 718	1 661
211	ECOLAB INC	74	76
2 114	PUBLIC STORAGE COMMON REIT	864	752
7 879	ROLLINS INC	531	648
1 525	SHERWIN WILLIAMS CO	707	677
10 629	TRACTOR SUPPLY CO COMMON	831	729
4 855	UBER TECHNOLOGIES INC COMMON	499	544
21 799	WASTE CONNECTIONS INC COMMON	5 253	5 244
2 274	WASTE MANAGEMENT INC COMMON	631	685
		<u>16 032</u>	<u>15 689</u>
Finance			
430	AFLAC INC	61	65
835	AMERICAN FINANCIAL GROUP INC COMMON	147	156
2 768	AMERICAN INTL GROUP INC COM NEW	308	325
1 150	ANTHEM INC COMMON PAR USD0.01	617	553
20 058	BANK OF MONTREAL	2 873	3 575
4 013	BERKLEY W R CORP	352	386
1 183	BERKSHIRE HATHAWAY INC CL B NEW	848	815
1 144	BLACKROCK RG COMMON	1 635	1 678
41 026	BROOKFIELD CORP CL-A	1 688	2 585
966	CBOE GLOBAL MARKETS INC COM COMMON	268	332
2 031	CHUBB LTD COMMON	765	869
1 475	CME GROUP INC COMMON	486	552
15 577	DEFINITY FINANCIAL CORPORATION COMMON	845	1 183
7 488	EQB RG	734	778
479	GALLAGHER ARTHUR J & CO COM	204	170
1 922	HARTFORD FINANCIAL SVCS GROUP INC COM	336	363
6 763	IA FINANCIAL CORPORATION INC COMMON	905	1 203
12 347	INTACT FINANCIAL CORP COMMON	3 040	3 528
2 702	JPMORGAN CHASE & CO	927	1 193
1 927	MASTERCARD INCORPORATED CLASS A COMMON	1 418	1 508
18 287	NATIONAL BANK CANADA	2 294	3 157
1 637	PROGRESSIVE CORP OHIO	501	511
12 736	ROYAL BANK OF CANADA	2 264	2 980
15 119	RYAN SPECIALTY RG-A COMMON	1 316	1 070
1 512	SEI INVESTMENTS COMPANY COMMON	157	170
425	T ROWE PRICE GROUP INC COMMON	58	60
24 863	TMX GROUP LIMITED COMMON	1 134	1 299
22 807	TORONTO DOMINION BANK	2 041	2 950
1 241	TRAVELERS COS COS INC/THE COMMON	424	493
122	VISA INC COMMON CL A	50	59
		<u>28 696</u>	<u>34 566</u>

Inventaire du portefeuille
au 31 décembre 2025
(en milliers de \$ canadiens)

Nombre d'actions	Titre	Coût	Valeur comptable
Actions (suite)			
Consommation de produits			
16 309	ALIM COUCHE-TARD RG COMMON	1 177	1 223
9 150	AMAZON.COM INC	2 374	2 895
19 926	CHIPOTLE MEXICAN GRILL INC CLASS A COMMON	1 457	1 011
894	COCA COLA CO	80	86
2 905	COLGATE PALMOLIVE CO	346	315
288	COSTCO WHOLESALE CORP	368	340
6 679	DOLLARAMA INC COMMON	1 030	1 370
28 850	EMPIRE CO LTD CL A NON VTG	1 318	1 377
13 044	GILDAN ACTIVEWEAR INC COMMON	708	1 119
143	HOME DEPOT INC	74	67
5 641	HORMEL FOODS CORP	224	183
12 367	KEURIG DR PEPPER INC COMMON	534	475
1 176	KIMBERLY CLARK CORP	210	163
32 271	LOBLAW COS LTD	1 533	2 002
1 325	MCDONALDS CORP	542	555
30 939	METRO INC COMMON	2 631	3 056
4 540	MONDELEZ INTL INC CLASS A COMMON	406	335
17 561	MONSTER BEVERAGE CORP COM NEW NPV	1 389	1 846
2 371	PEPSICO INC	515	466
13 813	PET VALU RG-UNTY-WI COMMON	406	385
9 934	PREMIUM BRANDS HOLDINGS CORP COMMON	878	1 010
4 918	PROCTER & GAMBLE CO.	1 069	966
21 027	RESTAURANT BRANDS INTL INC COMMON	1 945	1 969
5 031	TJX COMPANIES INC COMMON	853	1 059
4 558	TYSON FOODS INC	360	366
7 088	WALMART INC	861	1 082
1 117	YUM BRANDS INC COMMON	214	232
		23 502	25 953
Consommation de services			
1 313	ACCENTURE PLC CLS'A' SHARES	533	483
1 121	CINTAS CORP	317	289
19 038	RB GLOBAL INC COMMON	2 679	2 690
3 205	REPUBLIC SVCS INC COM	922	931
537	RTX RG REGISTERED SHS COMMON	93	135
11 968	STANTEC INC COMMON	1 405	1 550
689	TYLER TECHNOLOGIES INC COM NEW	521	429
344	XYLEM INC COMMON	63	64
10 724	ZOETIS INC CL A COMMON	2 227	1 850
		8 760	8 421
Santé			
5 933	ABBOTT LABORATORIES	1 032	1 019
211	ABBVIE INC COMMON	54	66
2 816	AMERISOURCEBERGEN CORPORATION COMMON	1 056	1 304
525	AMGEN INC COMMON	209	236
3 198	BOSTON SCIENTIFIC CORP	408	418
833	CARDINAL HEALTH INC	177	235
2 471	CHURCH & DWIGHT INC	331	284
5 437	DANAHER CORP	1 695	1 706
322	DANAHER CORP	90	101
1 981	GILEAD SCIENCES INC COMMON	260	333

Inventaire du portefeuille
au 31 décembre 2025
(en milliers de \$ canadiens)

Nombre d'actions	Titre	Coût	Valeur comptable
Actions (suite)			
Santé (suite)			
694	IDEXX LABORATORIES INC COMMON	485	644
973	INCYTE CORPORATION COMMON	96	132
5 152	JOHNSON & JOHNSON	1 167	1 462
672	LABCORP HLDGS COMMON	244	231
966	MCKESSON CORP	871	1 086
5 120	MEDTRONIC PLC COMMON PAR 0.1	633	674
6 754	MERCK & CO INC NEW COMMON	906	975
5 171	PFIZER INC	170	176
1 365	QUEST DIAGNOSTICS INC COMMON	329	325
675	STERIS PLC COMMON	225	235
106	STRYKER CORP	56	51
385	THE CIGNA RG REGISTERED SHS COMMON	162	145
177	THERMO FISHER SCIENTIFIC INC COMMON	108	141
242	VERTEX PHARMACEUTICALS INC	136	150
		10 900	12 129
Industrie			
1 440	AGILENT TECHNOLOGIES INC COMMON	242	269
8 671	ATKINSREALIS GRO COMMON	471	768
338	AUTODESK INC.AUTODESK INC	141	137
49	AUTOZONE INC	244	228
2 399	BAKER HUGHES COMPANY COMMON	137	150
2 400	BARRICK MINING CORPORATION COMMON	78	143
838	BENTLEY SYSTEM-B COMMON	57	44
3 965	BOYD GROUP SVC RG COMMON	877	867
35 837	C A E INC	1 065	1 496
26 117	CCL INDUSTRIES INC CL B	1 864	2 264
664	DOVER CORP	163	178
1 592	EMERSON ELECTRIC COMPANY COMMON	270	290
4 964	FRANCO-NEVADA CORP COMMON	947	1 412
837	GARTNER INC COMMON	425	289
4 702	GRACO INC COMMON	557	528
1 337	L3 HARRIS TECHNOLOGIES INC COMMON	474	538
2 217	LAM RESEARCH CORP COMMON	255	520
1 137	LINDE PLCCOMMON	726	665
1 901	LOEWS CORP	240	274
3 381	O REILLY AUTOMOTIVE INC NEW COMMON	414	423
742	ROCKWELL AUTOMATION INC COMMON	322	396
238	TELEDYNE TECHNOLOGIES INC NPV COMMON	168	167
6 320	TFI INTERNATIONAL INC COMMON	748	897
12 358	TOROMONT INDUSTRIES LTD	1 686	2 052
1 108	TRIMBLE NAVIGATION LIMITED COMMON	115	119
115	WATERS CORPORATION COMMON	52	60
3 503	WSP GLOBAL INC COMMON	743	871
		13 481	16 045
Technologie de l'information			
1 195	ADOBE SYSTEMS INC	763	573
7 809	ALPHABET INC CAPITAL STOCK CL A COMMON	1 834	3 350
6 563	APPLE INC	1 841	2 446
17 724	AT&T INC COMMON	583	603
615	AUTOMATIC DATA PROCESSING INC COMMON	231	217
2 362	BROADCOM INC COMMON	1 201	1 121

Inventaire du portefeuille
au 31 décembre 2025
(en milliers de \$ canadiens)

Nombre d'actions	Titre	Coût	Valeur comptable
Actions (suite)			
Technologie de l'information (suite)			
26 768	CGI GROUP INC -A COMMON	3 629	3 394
11 709	CISCO SYSTEMS INC COMMON	952	1 236
8 246	COGNIZANT TECHNOLOGY SOLUTIONS CORP CL A COMMON	861	938
1 004	CONSTELLATION SOFTWARE INC COMMON	4 161	3 315
8 598	DESCARTES SYSTEMS GROUP INC	1 082	1 035
2 435	DYNATRACE INC COMMON	181	145
1 416	ELECTRONIC ARTS INC COMMON	301	397
9 955	ENGHOUSE SYSTEMS LTD -COM	302	203
421	F5 NETWORKS INC COMMON	163	147
1 603	FACEBOOK INC CL A COMMON	1 160	1 450
10 443	FORTINET INC COMMON	1 339	1 137
1 113	HENRY (JACK) & ASSOCIATES INC COMMON	260	278
1 442	IBM CORPCOMMON	486	586
4 728	KINAXIS INC COMMON	740	818
6 523	MICROSOFT CORP	3 717	4 323
532	MOTOROLA SOLUTIONS INC COMMON NEW	327	280
1 443	NETFLIX.COM INCCOM USD0.001	239	185
13 791	NVIDIA CORPORATION COMMON	2 189	3 525
35 949	OPEN TEXT CORP COMMON	1 580	1 607
572	PALO ALTO NETWORKS INC COMMON	152	144
1 612	PAYCHEX INC	311	248
1 739	PTC INC COMMON	450	415
1 398	ROPER TECHNOLOGIES INC COMMON	1 033	853
575	SALESFORCE.COM INC COMMON	205	209
741	SERVICENOW INC COMMON	208	156
8 616	SHOPIFY INC CLASS A SUBORDINATE VTG SHS	962	1 904
2 301	SYNOPSYS INC COMMON	1 590	1 482
11 396	THOMSON REUTERS THOMSON REUTERS CORP	2 481	2 064
2 128	TOPICUS COM INC COMMON	292	271
801	VERISIGN INC	254	267
		38 060	41 322
Immobilier			
10 989	ALTUS GROUP LIMITED COMMON	557	623
4 230	COLLIERS INTL GROUP INC SUBORDIATE VOTING COMMON	721	853
987	REALTY INCOME CORP REITS	79	76
1 662	REGENCY CENTERS CORPORATION REITS	163	157
428	WELLTOWER INC REIT	93	109
		1 613	1 818
FNB			
240 800	ISHARES EDGE MSCI MIN VOL EAFE ETF	25 044	28 469
		25 044	28 469
Total - Actions		183 050	202 339
Total - Inventaire du portefeuille		1 290 823	1 342 694

1. Information générale sur le Plan

Le Plan *REEEFLEX* (le « Plan ») est une fiducie constituée par déclaration de fiducie en vertu du Code civil du Québec; il est régi par une convention de fiducie (la « convention ») conclue le 9 juillet 2010 entre la Fondation Kaleido (la « Fondation »), Trust Eterna inc. et Kaleido Croissance inc. (« Kaleido Croissance »). Cette dernière entité agit comme gestionnaire de fonds d'investissement du Plan *REEEFLEX* promu par la Fondation. Le siège social du Plan, qui est son établissement principal, est situé au 1035, avenue Wilfrid-Pelletier, bureau 500, Québec (Québec) G1W 0C5.

Le Plan *REEEFLEX* est un plan de bourses d'études collectif dont le remboursement des cotisations est garanti en tout temps ainsi que le remboursement des frais de souscription, si le contrat est maintenu en vigueur jusqu'à son échéance. Le Plan s'adresse aux bénéficiaires âgés de 0 à 16 ans inclusivement. Depuis le 14 décembre 2017, les études admissibles au versement d'un paiement d'aide aux études (PAE) sont des programmes d'études de niveau postsecondaire, générales ou techniques, à temps plein ou à temps partiel (études collégiales, collège communautaire ou université) au Canada ou l'équivalent à l'étranger. Les programmes offerts par un établissement d'enseignement postsecondaire visant à conférer ou à accroître la compétence nécessaire à l'exercice d'une activité professionnelle sont aussi admissibles. Dans tous les cas, il s'agit d'études d'une durée minimale de trois semaines consécutives, comportant au moins 10 heures de cours ou de travail scolaire par semaine. Les programmes de formation déterminés sont également des études admissibles. Les programmes de formation déterminés sont des programmes de niveau postsecondaire d'une durée minimale de trois semaines consécutives qui prévoient des cours auxquels l'étudiant doit consacrer au moins 12 heures par mois. Lorsqu'un bénéficiaire est inscrit à un cours à distance pour de telles études, celles-ci sont également considérées comme admissibles. Le Plan investit dans des titres de capitaux propres de sociétés canadiennes, des titres de créances émis ou garantis par des gouvernements canadiens et des titres de créances à court terme du Trésor canadien.

Kaleido Croissance et la Fondation ont procédé au lancement de la gamme de produits IDEO+ le 1^{er} mai 2022 et a mis fin à la distribution du Plan le 30 avril 2022. Kaleido Croissance et la Fondation continueront d'honorer les contrats déjà conclus jusqu'à l'échéance prévue, incluant le versement des cotisations prévues.

La publication des présents états financiers a été autorisée par le conseil d'administration le 19 mars 2026.

2. Information significative sur les méthodes comptables

Déclaration de conformité

Ces états financiers sont établis conformément aux Normes IFRS® de comptabilité, applicables au 31 décembre 2025.

Base d'établissement

Les présents états financiers ont été préparés selon l'hypothèse de la continuité d'exploitation et selon la méthode du coût historique, sauf en ce qui concerne certains instruments financiers qui ont été évalués selon leur juste valeur à la fin de chaque exercice de présentation de l'information financière, comme l'expliquent les méthodes comptables ci-après.

La présentation des actifs et passifs à l'état de la situation financière s'effectue du plus liquide au moins liquide. Les actifs financiers sont comptabilisés à la date de transaction. La monnaie de présentation des états financiers est le dollar canadien (\$ CAN), ce qui correspond à la monnaie fonctionnelle du Plan.

2. Information significative sur les méthodes comptables (suite)

Entité d'investissement

Le Plan répond à la définition d'entité d'investissement aux termes d'IFRS 10, *États financiers consolidés*, car les conditions suivantes sont rencontrées:

- le Plan obtient des capitaux de plusieurs investisseurs (les souscripteurs) dans le but de gérer leur épargne;
- le Plan déclare à ses investisseurs (souscripteurs) que son activité d'investissement a pour objectif de générer du rendement et procurer des revenus d'investissement, conformément à sa mission; et
- le Plan mesure et évalue la performance de ses investissements sur une base de juste valeur.

Ainsi le Plan ne prépare pas d'états financiers consolidés.

Comptabilisation des produits

- **Intérêts**

Les produits d'intérêts sont comptabilisés lorsqu'il est probable que les avantages économiques aillent au Plan et que le montant des produits puisse être évalué de façon fiable. Les produits d'intérêts sont comptabilisés en fonction du temps, selon le montant du capital impayé et au taux d'intérêt effectif.

- **Dividendes**

Les produits de dividendes sont comptabilisés lorsque le droit du Plan à percevoir le paiement est établi, c'est-à-dire à la date de déclaration du dividende.

Comptabilisation des charges

- **Honoraires des gestionnaires de portefeuille**

Les honoraires payés aux gestionnaires de portefeuille représentent un pourcentage dégressif établi par le gestionnaire en fonction de l'actif total moyen placé sous sa gestion.

- **Honoraires du fiduciaire**

Les honoraires du fiduciaire représentent un pourcentage dégressif établi par le fiduciaire en fonction de l'actif total moyen placé sous sa gestion.

- **Honoraires du gardien de valeurs**

Les honoraires payés au gardien de valeur représentent 0,01 % de l'actif annuel moyen sous gestion. Des frais de transaction reliés à l'achat et à la vente de titres sont également facturés.

- **Honoraires d'administration**

Les honoraires d'administration payés au promoteur et au gestionnaire du Plan ne peuvent excéder 1,305 % depuis le 1^{er} mai 2022 de l'actif sous gestion du Plan.

- **Honoraires du comité d'examen indépendant**

Les honoraires du comité d'examen indépendant sont composés des jetons de présence et d'une allocation annuelle accordés aux membres du comité en plus des dépenses reliées à la tenue des rencontres.

2. Information significative sur les méthodes comptables (suite)

Comptabilisation des charges (suite)

- **Coûts des transactions**

Les coûts des transactions incluent les frais de traitements chargés sur chaque vente de titres, de même que les commissions sur vente remises aux courtiers. Les frais chargés sur les achats sont inclus dans le coût comptable du titre.

- **Impôts retenus à la source sur dividendes étrangers**

Les dividendes versés par des sociétés américaines à des résidents canadiens sont considérés comme des revenus de source américaine et sont, par défaut, assujettis à une retenue d'impôt américaine. Le taux légal est réduit à 15 % des dividendes en vertu de la Convention fiscale Canada–États-Unis pour les REEE. Cet impôt est non récupérable.

Instruments financiers

- **Classement et évaluation des actifs financiers**

À leur comptabilisation initiale, tous les actifs financiers sont comptabilisés à la juste valeur dans l'état de la situation financière. Après leur comptabilisation initiale, les actifs financiers doivent être classés comme étant évalués à leur juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, au coût amorti ou à la juste valeur par le biais du résultat net.

Le Plan établit le classement en fonction des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels des actifs financiers et du modèle économique relatif à la gestion de ces actifs financiers.

De plus, en vertu de l'option de juste valeur, il est permis de désigner irrévocablement à sa comptabilisation initiale tout actif financier à la juste valeur par le biais du résultat net si certaines conditions sont respectées. Le Plan n'a pas désigné d'actif en vertu de l'option de juste valeur.

- **Caractéristiques des flux de trésorerie contractuels**

Pour les fins du classement d'un actif financier, le Plan doit déterminer si les flux de trésorerie contractuels liés à l'actif financier correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts sur le principal dû. Le principal correspond généralement à la juste valeur de l'actif financier lors de la comptabilisation initiale. Les intérêts se composent d'une contrepartie pour la valeur temps de l'argent, pour le risque de crédit associé au principal restant dû pour une période donnée, pour les autres risques et frais qui se rattachent à un prêt de base, ainsi que d'une marge de profit. Si le Plan détermine que les flux de trésorerie contractuels d'un actif financier ne correspondent pas uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts, les actifs financiers sont obligatoirement classés comme étant évalués à la juste valeur par le biais du résultat net.

- **Modèle économique**

Pour établir le classement des actifs financiers, le Plan détermine un modèle économique pour chaque portefeuille d'actifs financiers qui sont collectivement gérés en vue d'atteindre un même objectif économique. Le modèle économique reflète la façon dont le Plan gère ses actifs financiers et la mesure dans laquelle les flux de trésorerie générés par les actifs financiers découleront de la perception des flux de trésorerie contractuels, de la vente des actifs financiers ou des deux. L'appréciation du modèle économique se fait en fonction de scénarios dont le Plan s'attend de manière raisonnable à ce qu'ils se concrétisent. Par conséquent, l'appréciation du modèle économique est une question de fait et exige l'exercice d'un jugement afin de prendre en considération toutes les indications pertinentes dont le Plan dispose à la date de l'appréciation.

2. Information significative sur les méthodes comptables (suite)

Instruments financiers (suite)

- **Modèle économique (suite)**

Un portefeuille d'actifs financiers s'inscrit dans un modèle économique « détenu afin de percevoir des flux de trésorerie contractuels » lorsque l'objectif principal du Plan est de détenir ces actifs financiers afin d'en percevoir les flux de trésorerie contractuels et non de les vendre. Lorsque l'objectif du Plan est atteint à la fois par la perception de flux de trésorerie contractuels et par la vente d'actifs financiers, le portefeuille d'actifs financiers s'inscrit dans un modèle économique « détenu afin de percevoir des flux de trésorerie contractuels et de vendre ». Enfin, les actifs financiers sont évalués à la juste valeur par le biais du résultat net si leur détention ne s'inscrit ni dans un modèle économique « détenus afin de percevoir les flux de trésorerie contractuels » ni dans un modèle économique « détenus afin de percevoir les flux de trésorerie contractuels et de vendre ».

Tout le portefeuille de placements est classé comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net. Bien que le Plan perçoive des flux de trésorerie contractuels pendant la détention de ces actifs, ceux-ci sont jugés accessoires et non essentiels à l'atteinte des objectifs du modèle économique du Plan. Puisque ce modèle correspond à un autre modèle économique conformément à l'IFRS 9, ces actifs financiers doivent être classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net.

La trésorerie, le solde de règlement sur ventes, les dividendes à recevoir, les intérêts à recevoir, la SCEE à recevoir et l'IQEE à recevoir sont comptabilisés au coût amorti, puisqu'ils sont gérés selon un modèle économique dont l'objectif est de percevoir des flux de trésorerie contractuels, flux qui correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts sur le principal restant dû. À leur comptabilisation initiale, ces actifs sont inscrits à leur juste valeur et ils sont ultérieurement évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Ces actifs sont présentés déduction faite des provisions pour pertes de crédit dans l'état de la situation financière, le cas échéant.

À la fin de chaque période de présentation de l'information financière, le Plan applique une méthode de dépréciation à trois phases afin de mesurer les pertes de crédit attendues pour tous les instruments de créance évalués au coût amorti.

De nature prospective, cette méthode de dépréciation est basée sur la variation de la qualité du crédit des actifs financiers depuis la comptabilisation initiale. Si le risque de crédit d'un actif augmente de manière significative, une provision est calculée en fonction des pertes de crédit attendues entre les 12 mois suivant la date clôture et la vie de l'actif, tout dépendant de la phase de dépréciation. Toute perte de valeur initiale et subséquente doit être comptabilisée au résultat net.

Le solde de règlement sur achat, les fournisseurs et autres créditeurs ainsi que l'IQEE à rembourser sont classés comme passifs financiers au coût amorti. À leur comptabilisation initiale, ces passifs sont inscrits à leur juste valeur et ils sont ultérieurement évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Trésorerie

La trésorerie comprend les dépôts auprès d'institutions financières.

Solde de règlement sur vente et achat

Le solde de règlement sur vente comprend les ventes de placements qui ont des dates de transactions avant la fin d'année 2025 mais pour lesquelles la date de règlement est en 2026. Le solde de règlement sur achat comprend les achats de placements qui ont des dates de transactions avant la fin d'année 2025 mais pour lesquelles la date de règlement est en 2026.

2. Information significative sur les méthodes comptables (suite)

Incitatif québécois à l'épargne-études (IQEE) à recevoir

Le versement de l'incitatif s'effectue généralement au mois de mai suivant l'année fiscale des cotisations reçues. À la date de la publication des états financiers, le montant de l'IQEE à recevoir est estimé à partir des cotisations versées par chaque souscripteur au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2025 en appliquant, dans un premier temps, les modalités relatives à l'incitatif de base. De plus, si le souscripteur est admissible à la majoration, un montant d'incitatif additionnel à recevoir est estimé, selon les modalités applicables. Le total de l'incitatif de base ainsi que celui de la majoration est assujéti aux maximums annuels et cumulatifs et ces derniers sont également considérés dans l'estimation du montant d'IQEE à recevoir.

Actif net attribuable aux contrats

L'actif net attribuable aux contrats est un passif financier issu d'un contrat unique et le Plan présente la ventilation de ce passif financier en fonction de son utilisation, soit l'épargne des souscripteurs, l'obligation de remboursement des frais de souscription à l'échéance, le compte PAE, la SCEE, l'IQEE et les revenus cumulés sur la SCEE et l'IQEE.

- **Épargne des souscripteurs**

L'épargne des souscripteurs correspond aux cotisations des souscripteurs, déduction faite des frais de souscription. Le Plan garantit, en tout temps, le remboursement de l'épargne aux souscripteurs.

- **Obligation de remboursement des frais de souscription à l'échéance (ORFSE)**

Un montant équivalant aux frais de souscription est remboursé aux souscripteurs à même les revenus cumulés sur l'épargne des souscripteurs et les subventions, à l'échéance des contrats. Ce passif est constaté à titre d'obligation de remboursement des frais de souscription à l'échéance.

L'évaluation est basée sur les projections de frais de souscription des Plans et est effectuée par la direction. Les hypothèses utilisées pour déterminer la valeur de l'ORFSE illustrent la meilleure estimation de la direction en ce qui concerne les paiements futurs aux souscripteurs et associent à la fois des hypothèses économiques et non économiques. Les hypothèses non économiques incluent des considérations comme la résiliation des plans avant l'échéance. L'hypothèse économique principale est le taux d'actualisation. Ce dernier correspond à la pondération des hypothèses de taux de rendement net en actions et en obligations, selon l'application des directives de la politique de placements relatives à l'ORFSE.

- **Compte PAE**

Le compte PAE est constitué des revenus nets de placements générés sur l'épargne des souscripteurs cumulée au fil du temps, déduction faite des paiements d'aide aux études versés et de la portion des revenus nets attribuables au remboursement des frais de souscription. Il ne peut être utilisé que pour verser les PAE et ces derniers ne peuvent être supérieurs au montant total des PAE de la cohorte admissible.

- **Subventions gouvernementales**

Les subventions gouvernementales représentent les sommes d'argent provenant de programmes gouvernementaux qui versent des subventions sur les cotisations effectuées dans le régime enregistré d'épargne-études (REEE). La SCEE est offerte par le gouvernement fédéral et correspond généralement à un pourcentage des cotisations annuelles jusqu'à un plafond établi, tandis que l'IQEE, offert par le gouvernement du Québec, s'ajoute pour les résidents admissibles de cette province.

2. Information significative sur les méthodes comptables (suite)

Imposition

Le Plan est une fiducie instituée en vertu d'un régime enregistré d'épargne-études (REEE) et celle-ci est donc dispensée de produire la déclaration de revenus des fiducies. Le Plan ne comptabilise donc pas de charge d'impôt sur le résultat.

Montants unitaires de paiements d'aide aux études (PAE)

Les montants unitaires de PAE sont fixés par le conseil d'administration de la Fondation en date du 1^{er} janvier sur la base des calculs actuariels de la juste valeur marchande ajustée disponible pour la cohorte admissible aux PAE à cette date

3. Jugements significatifs, estimations et hypothèses

L'application des méthodes comptables du Plan, qui sont décrites à la note 2 des états financiers de l'exercice terminé le 31 décembre 2025, exige que la direction exerce son jugement, qu'elle fasse des estimations et formule des hypothèses sur les valeurs comptables d'actifs et de passifs. Ces estimations et hypothèses sous-jacentes se fondent sur l'expérience historique et d'autres facteurs considérés pertinents. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

Les estimations et hypothèses sous-jacentes sont régulièrement révisées. Les révisions des estimations comptables sont comptabilisées dans l'exercice au cours duquel l'estimation est révisée si la révision n'a d'incidence que sur cet exercice ou dans l'exercice de la révision et dans les exercices ultérieurs si la révision a une incidence sur l'exercice considéré et sur les exercices ultérieurs.

La direction a exercé son jugement, a effectué des estimations et a établi des hypothèses concernant l'incitatif québécois à l'épargne-études (IQEE) à recevoir et l'obligation de remboursement des frais de souscription à l'échéance (ORFSE).

4. Nouvelles normes et interprétations non encore adoptées

À la date d'approbation des présents états financiers, les nouvelles normes, modifications aux normes et interprétations suivantes avaient été publiées mais n'étaient pas encore entrées en vigueur

- **IFRS 18 États financiers :**

Le 9 avril 2024, l'IASB a publié une nouvelle norme : *IFRS 18 Présentation et informations à fournir* dans les états financiers. Celle-ci remplacera *IAS 1 Présentation des états financiers* et aura un impact sur toutes les entités qui utilisent actuellement les normes IFRS de comptabilité. L'objectif de la norme est d'améliorer la communication d'informations dans les états financiers d'une entité, en particulier dans l'état du résultat et dans les notes aux états financiers.

Les dispositions de cet amendement s'appliqueront aux états financiers ouverts à compter du 1^{er} janvier 2027. L'adoption anticipée est permise.

Le Plan poursuit son processus de préparation à ces changements en 2026.

Notes complémentaires
pour les exercices terminés les 31 décembre 2025 et 2024
(en milliers de \$ canadiens)

5. Placements

	31 décembre 2025	31 décembre 2024
Placements à court terme	148 136	129 171
Obligations	992 219	1 008 296
Actions	202 339	163 314
	1 342 694	1 300 781

6. Autres débiteurs

Montant à recevoir	Notes	31 décembre 2025	31 décembre 2024
Fondation Kaleido	10	34	-
Autres		-	6
		34	6

7. Actifs et passifs courants

Le Plan s'attend à recouvrer les sommes relatives au solde de règlement sur vente, aux dividendes à recevoir, aux intérêts à recevoir, à la SCEE à recevoir, ainsi qu'à l'IQEE à recevoir, au plus tard dans les 12 mois suivant la date de clôture. Également, le Plan s'attend à régler les sommes relatives au solde de règlement sur achat, à l'IQEE à rembourser et aux fournisseurs et autres créditeurs au plus tard dans les 12 mois suivant la date de clôture.

8. Fournisseurs et autres créditeurs

	Notes	31 décembre 2025	31 décembre 2024
Montant à payer à Kaleido Croissance Inc.	10	1 693	1 640
Montant à payer à la Fondation Kaleido	10	-	6
Revenus cumulés sur subventions gouvernementales à verser à un établissement d'enseignement agréé		168	57
Autres		522	619
		2 383	2 322

Notes complémentaires
pour les exercices terminés les 31 décembre 2025 et 2024
(en milliers de \$ canadiens)

9. Obligation de remboursement des frais de souscription à l'échéance (ORFSE)

	31 décembre 2025	31 décembre 2024
Valeur actualisée de l'ORFSE	80 904	80 076
Valeur non actualisée de l'ORFSE	95 341	98 915

Étant donné que les conditions sous-jacentes varient au fil du temps, principalement le taux de rendement, les hypothèses pourraient également changer et, par conséquent, entraîner un changement à la valeur actualisée de l'ORFSE.

Incidence d'une variation du taux d'actualisation	31 décembre 2025	31 décembre 2024
Taux d'actualisation appliqué	3,00%	3,42%
Augmentation de 1,0 %	(4 015)	(4 446)
Diminution de 1,0 %	4 414	4 905

10. Opérations entre parties liées

Kaleido Croissance inc.

Kaleido Croissance inc., filiale en propriété exclusive de la Fondation Kaleido, est le placeur des produits promus par la Fondation et agit à titre de gestionnaire du fonds d'investissement et de placeur du Plan.

Honoraires d'administration	31 décembre 2025	31 décembre 2024
Kaleido Croissance Inc.	20 009	18 907
	20 009	18 907

Montant à payer	31 décembre 2025	31 décembre 2024
Kaleido Croissance Inc.	1 693	1 640
	1 693	1 640

10. Opérations entre parties liées (suite)

Fondation Kaleido

La Fondation est le promoteur du Plan *REEEFLEX*. Le Plan et la Fondation rendent compte au même conseil d'administration.

Montant à payer	31 décembre 2025	31 décembre 2024
Fondation Kaleido	-	6
	-	6

Montant à recevoir	31 décembre 2025	31 décembre 2024
Fondation Kaleido	34	-
	34	-

11. Instruments financiers

Juste valeur

- Détermination de la juste valeur**

La juste valeur est définie comme étant le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation, que ce prix soit directement observable ou estimé selon une autre technique d'évaluation. Lorsqu'ils estiment la juste valeur d'un actif ou d'un passif, les plans de bourses d'études prennent en compte les caractéristiques de l'actif ou du passif conformément à ce que feraient les intervenants du marché pour fixer le prix de l'actif ou du passif à la date d'évaluation.

La juste valeur des placements en actions est établie à partir des cours de clôture. La juste valeur des placements obligataires est établie à partir des prix médians de clôture.

Pour les placements à court terme ainsi qu'en obligations, si des cours sur des marchés actifs ne sont pas disponibles, la juste valeur est établie au moyen de méthodes d'évaluation courantes, telles qu'un modèle basé sur l'actualisation des flux monétaires prévus ou d'autres techniques similaires. Ces méthodes tiennent compte des données actuelles observables sur le marché pour des instruments financiers ayant un profil de risque similaire et des modalités comparables. Les données importantes utilisées dans ces modèles comprennent, entre autres, les courbes de taux et les risques de crédit.

- Hiérarchie des évaluations à la juste valeur**

Aux fins de la présentation de l'information financière, les évaluations de la juste valeur sont classées selon une hiérarchie (niveau 1, 2 ou 3) en fonction du niveau auquel les données d'entrée à l'égard des évaluations à la juste valeur sont observables et de l'importance d'une donnée précise dans l'évaluation de la juste valeur dans son intégralité. La hiérarchie des évaluations à la juste valeur se compose des niveaux suivants :

- Niveau 1** – Évaluation fondée sur les cours (non rajustés) publiés sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques (par exemple, des prix observables sur le TSX) et auxquels l'entité peut avoir accès à la date d'évaluation;

11. Instruments financiers (suite)

Juste valeur (suite)

- **Hiérarchie des évaluations à la juste valeur (suite)**
- **Niveau 2** – Évaluation fondée sur des données autres que les cours inclus au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif, directement (à savoir des prix) ou indirectement (à savoir des dérivés de prix), par exemple: des évaluations matricielles, des courbes de taux et la comparaison à certains indices;
- **Niveau 3** – Évaluation fondée sur une part importante de données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables (données non observables), par exemple: des évaluations de placements privés effectuées par des gestionnaires de placements.

La hiérarchie qui s'applique dans le cadre de la détermination de la juste valeur exige l'utilisation de données observables sur le marché chaque fois que de telles données existent. Les justes valeurs sont classées dans le niveau 1 lorsque le titre se négocie sur un marché actif et qu'un cours publié est disponible. Si un instrument financier classé dans le niveau 1 cesse de se négocier sur un marché actif, il est transféré au niveau suivant, soit le niveau 2. Si l'évaluation de sa juste valeur requiert une utilisation significative de paramètres non observables sur le marché, il est alors reclassé directement au niveau 3.

Les tableaux suivants présentent les instruments financiers comptabilisés à la juste valeur à l'état de la situation financière et sont classés selon la hiérarchie d'évaluation :

Au 31 décembre 2025	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Placements à court terme	118 593	29 543	-	148 136
Obligations	-	992 219	-	992 219
Actions	202 339	-	-	202 339
	320 932	1 021 762	-	1 342 694

Au 31 décembre 2024	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Placements à court terme	93 479	35 692	-	129 171
Obligations	-	1 008 296	-	1 008 296
Actions	163 314	-	-	163 314
	256 793	1 043 988	-	1 300 781

(Au cours des exercices terminés le 31 décembre 2025 et le 31 décembre 2024, il n'y a eu aucun transfert important entre les niveaux 1 et 2.)

Gestion des risques découlant des instruments financiers

En raison de ses activités, le Plan est exposé à divers risques associés aux instruments financiers, à savoir le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de marché (y compris le risque de prix, le risque de change et le risque de taux d'intérêt). Le programme global de gestion des risques du Plan vise à maximiser les rendements obtenus sans exposer l'investissement des souscripteurs à un risque indu et réduire au minimum les effets défavorables potentiels sur sa performance financière. Les principaux risques financiers découlant des instruments financiers auxquels est exposé le Plan et les principales mesures prises pour les gérer sont les suivants :

11. Instruments financiers (suite)

Gestion des risques découlant des instruments financiers (suite)

- **Risque de crédit**

Le Plan est exposé au risque de crédit qui correspond au risque qu'une partie à un instrument financier manque à une de ses obligations et amène, de ce fait, l'autre partie à subir une perte financière. Le risque de crédit auquel est exposé le Plan découle principalement de ses placements en titres de créance. Le Plan a établi des critères qualitatifs de sélection des investissements afin de limiter ce risque. Pour les placements relatifs à l'épargne des souscripteurs et à une partie des subventions gouvernementales reçues à compter du 20 avril 2012, le Plan sélectionne uniquement des titres du gouvernement canadien, des gouvernements provinciaux, d'une municipalité, d'organismes comportant une garantie d'un gouvernement ou de sociétés considérés de qualité. Aux autres montants composant l'actif net attribuable aux contrats s'ajoutent la possibilité d'investir dans des titres de corporations.

Certaines limites quantitatives ont également été établies afin de réduire le risque de crédit. Les titres de chaque emprunteur, à l'exception d'un gouvernement, sont limités à 10 % de la valeur marchande totale des titres à revenu fixe confiés au gestionnaire de placements. Une cote minimale de qualité BBB est exigée lors de l'achat.

Au 31 décembre 2025 et au 31 décembre 2024, le Plan a investi dans des titres à revenu fixe qui ne sont pas en souffrance ni dépréciés et présentant les notations de crédit suivantes :

Notation de crédit	Pourcentage du total des titres de créance*	
	31 décembre 2025	31 décembre 2024
	%	%
AAA	2,1	2,7
AA	31,0	31,5
A	37,2	37,5
BBB	29,7	28,2

*En excluant les placements à court terme. Les titres non catégorisés sont inclus dans la catégorie A

L'exposition maximale au risque de crédit pour le Plan correspond à la valeur comptable des instruments financiers présentés à l'état de la situation financière.

- **Risque de liquidité**

Ce risque se rapporte à la capacité du Plan d'honorer ses engagements liés à des passifs financiers et, donc, d'effectuer des déboursés au fur et à mesure que ceux-ci sont requis. Le Plan est exposé quotidiennement à des remboursements d'épargne aux souscripteurs. Ces derniers sont en droit de demander le remboursement de leur épargne en tout temps. Toutefois, la majorité conservent leur investissement jusqu'à l'échéance du contrat. Le risque de liquidité est sensiblement réduit par le fait que l'épargne des souscripteurs est investie en totalité dans des titres à revenu fixe qui se transigent dans des marchés liquides. Le Plan effectue une gestion quotidienne attentive de sa trésorerie et s'assure de conserver un niveau de trésorerie permettant de répondre à ses besoins de liquidités.

11. Instruments financiers (suite)

Gestion des risques découlant des instruments financiers (suite)

- **Risque de liquidité**

Le tableau suivant présente les échéances contractuelles des passifs financiers du Plan en date du 31 décembre 2025 en considérant que les souscripteurs ont la possibilité de réclamer leur épargne en tout temps en résiliant des unités ou une partie de celles-ci :

Solde de règlement sur achat	Fournisseurs et autres créditeurs	Actif net attribuable aux contrats	Total
5 743	2 383	1 357 155	1 365 281

- **Risque de marché**

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de variations des prix du marché. Le risque de marché inclut trois types de risque : le risque de change, le risque de taux d'intérêt et le risque de prix. La variation de certains paramètres des marchés financiers influence l'état de la situation financière du Plan et le résultat global. Le Plan tient compte de ces risques dans le choix de la répartition globale de ses actifs. Plus spécifiquement, il en atténue les effets par une diversification de son portefeuille de placements entre plusieurs marchés financiers (marchés monétaire, obligataire et boursier), différents produits dont les profils de risque varient (titres participatifs ou à revenu fixe) ainsi qu'entre les secteurs d'activités (gouvernemental, municipal, énergie, matériaux, communications, utilitaires, finance, consommation de produits, consommation de services, industries et technologie).

- **Risque de change**

Le risque de change représente le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des cours des monnaies étrangères. Le Plan effectue des transactions libellées en devises américaines et est donc exposé au risque de change lors de la vente et l'achat de placements en devises américaines et lorsque le Plan a des devises américaines dans son encaisse.

Voici les éléments en devises américaines détenus par le plan aux 31 décembre :

Éléments en devise américaine	31 décembre 2025		31 décembre 2024	
	CAD \$	USD \$	CAD \$	USD \$
Liquidité	1 704,3	1 243,4	734,9	509,9
Règlement sur vente	1 873,7	1 367,0	0,3	0,2
Dividendes à recevoir	36,4	26,6	50,2	34,8
Actions	115 512,4	84 272,6	94 072,7	65 419,1
Règlement sur achat	4 388,5	3 201,6	-	-

- **Risque de taux d'intérêt**

Le risque de taux d'intérêt s'entend du risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché. La variation des taux d'intérêt a une incidence directe sur la valeur des titres à échéance déterminée dans le portefeuille de placements. Ce risque est tempéré par une fourchette de durée pour la portion active du portefeuille obligataire, ainsi que par l'élaboration d'une durée cible en lien avec les perspectives économiques pour la partie passive du portefeuille obligataire.

11. Instruments financiers (suite)

Gestion des risques découlant des instruments financiers (suite)

- **Risque de taux d'intérêt (suite)**

La répartition des échéances des obligations est régulièrement ajustée en fonction de l'anticipation du mouvement des taux d'intérêt, en respect des barèmes d'échéances prévues à la politique de placement du Plan.

La durée cible est établie en fonction d'une analyse du contexte économique, des perspectives et du risque en fonction de la nature même du plan.

Au 31 décembre 2025, une variation de 100 points de base des taux d'intérêt sur le marché, en supposant un mouvement parallèle de la courbe de rendement, toutes les autres variables demeurant constantes, aurait pour conséquence de faire varier la juste valeur des obligations détenues dans le portefeuille de placements, le résultat net, le résultat global et l'actif net attribuable aux contrats du Plan d'environ 42,2 M\$ (42,8 M\$ au 31 décembre 2024). En pratique, les résultats réels peuvent différer de cette analyse et l'écart avec celle-ci pourrait être important.

Les placements ayant un risque de taux d'intérêt se détaillent de la façon suivante :

	31 décembre 2025	31 décembre 2024
	%	%
Échéant à moins d'un an	13,0	11,4
Échéant entre un an et cinq ans	35,5	41,1
Échéant après cinq ans	51,5	47,5

- **Risque de prix**

Le risque de prix est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change), que ces variations soient causées par des facteurs propres à l'instrument en cause ou à son émetteur, ou par des facteurs affectant tous les instruments financiers similaires négociés sur le marché.

La volatilité des marchés boursiers influence principalement la valeur des actions détenues par le Plan. Il est à noter que cette exposition est toutefois répartie dans des secteurs d'activités variés et dans des titres canadiens et américains de grande capitalisation majoritairement, ce qui réduit ce risque. Le Plan investit également dans des actions étrangères, de l'immobilier et de l'infrastructure, via des OPC ou FNB.

L'indice boursier de référence pour les actions est le S&P/TSX. Si le prix des actions et des indices sous-jacents avait augmenté ou diminué de 10%, toutes les autres variables demeurant constantes, la variation de la juste valeur des actions détenues dans le portefeuille de placements, du résultat net, du résultat global et de l'actif net attribuable aux contrats serait d'environ 18,0 M\$ au 31 décembre 2025 (14,7 M\$ au 31 décembre 2024). En pratique, les résultats réels peuvent différer de cette analyse et l'écart avec celle-ci pourrait être important. L'analyse de sensibilité sur la juste valeur des titres en obligations est décrite à la section traitant du risque de taux d'intérêt.

- **Risque de concentration**

Le risque de concentration découle de la concentration des positions dans une même catégorie, que ce soit un emplacement géographique, un type de produit, un secteur d'activité ou un type de contrepartie.

Notes complémentaires
pour les exercices terminés les 31 décembre 2025 et 2024
(en milliers de \$ canadiens)

11. Instruments financiers (suite)

Gestion des risques découlant des instruments financiers (suite)

- **Risque de concentration (suite)**

Le tableau qui suit résume le risque de concentration du Plan en rapport avec la valeur comptable totale des actions:

Segments de marché	31 décembre 2025	31 décembre 2024
	%	%
Énergie	6,1	3,2
Communications	2,8	1,2
Utilitaires	7,8	5,4
Finance	17,1	14,0
Consommation de produits	12,8	15,1
Consommation de services	4,2	22,4
Santé	6,0	3,9
Industrie	7,9	11,8
Technologie de l'information	20,4	11,0
Immobilier	0,9	2,0
FNB	14,1	10,0

Compensation

Le tableau suivant présente les instruments financiers qui ont fait l'objet d'une compensation dans les états financiers du Plan:

Subvention canadienne pour l'épargne-études (SCEE) à recevoir	31 décembre 2025	31 décembre 2024
Subvention canadienne pour l'épargne-études (SCEE) à recevoir	1 154	1 275
Subvention canadienne pour l'épargne-études (SCEE) à rembourser	(281)	(163)
	873	1 112

Incitatif québécois à l'épargne-études (IQEE) à recevoir	31 décembre 2025	31 décembre 2024
Incitatif québécois à l'épargne-études (IQEE) à recevoir	7 070	7 842
Incitatif québécois à l'épargne-études (IQEE) à rembourser	(1 086)	(924)
	5 984	6 918

Le Plan ne détient aucun autre instrument financier faisant l'objet d'une convention-cadre de compensation exécutoire ou d'un accord similaire. Le Plan ne détient aucun actif en garantie des subventions à recevoir.

12. Gestion du capital

Le capital du Plan REEFLEX est constitué de l'actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires.

Le capital du Plan est sujet à une variation quotidienne puisqu'il est continuellement assujéti à des cotisations et à des décaissements des souscripteurs et bénéficiaires. La stratégie de placement vise à investir les cotisations des souscripteurs, les subventions gouvernementales et les revenus dans une combinaison diversifiée de placements de manière à générer un rendement à long terme raisonnable et compétitif, tout en assumant un niveau de risque jugé faible.

Cette stratégie prévoit le rajustement de la répartition de l'actif au fil des ans, de manière à réduire l'exposition au risque au fur et à mesure que le bénéficiaire approche l'âge d'entreprendre des études admissibles et ainsi favoriser la préservation du capital accumulé avec le temps.

Les politiques et procédures de gestion du capital doivent se conformer aux dispositions prévues à la Loi sur les valeurs mobilières (Québec) et remplir les conditions de l'article 146.1 (1) de la Loi de l'impôt sur le revenu (Canada).

Conventions de plans de bourses d'études (non audité)
Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2025
(en milliers de \$ canadiens)

Cohorte	Nombre d'unités souscrites au 31 décembre 2024	Nombre d'unités souscrites	Nombre d'unités résiliées ou échues	Nombre d'unités souscrites aux 31 décembre 2025	Épargne des souscripteurs	Obligation de remboursement des frais de souscription à l'échéance	Compte PAE	SCEE et rendements cumulés sur la SCEE	IQEE et rendements cumulés sur l'IQEE
2026	143 429	11	(9 538)	133 902	241 238	16 361	73 492	93 997	31 616
2027	42 035	11	(213)	41 833	79 538	7 673	7 497	32 971	11 234
2028	50 514	15	(309)	50 220	86 919	8 894	5 525	35 493	12 116
2029	50 222	20	(469)	49 773	78 845	8 492	3 388	31 602	10 977
2030	51 336	12	(579)	50 768	73 195	8 332	1 691	29 113	10 277
2031	48 127	22	(583)	47 567	62 044	7 500	159	24 717	8 790
2032	44 903	26	(754)	44 175	51 540	6 686	(887)	21 002	7 447
2033	38 782	25	(841)	37 965	38 753	5 500	(1 555)	16 267	5 683
2034	29 599	25	(674)	28 950	24 744	4 006	(1 732)	11 206	3 756
2035	21 412	10	(517)	20 905	15 239	2 749	(1 591)	7 158	2 381
2036	16 966	14	(605)	16 375	9 984	2 044	(1 267)	4 835	1 626
2037	13 310	10	(430)	12 891	6 264	1 526	(1 021)	3 184	1 085
2038	9 247	14	(368)	8 894	3 378	1 141	(852)	1 848	626
2039	1 335	-	(28)	1 307	399	-	-	234	83
Total	561 217	215	(15 908)	545 525	772 080	80 904	82 847	313 627	107 697

Paiements d'aide aux études (non audité)
Pour les exercices terminés les 31 décembre 2025 et 2024
(en milliers de \$ canadiens)

Au 31 décembre 2025	(1)(2)	Année de qualification ⁽⁵⁾	Unités	PAE par unité entière	Total
				\$	\$
		2025	8 895,735	431	3 834 062
		2024	8 169,698	431	3 521 140
		2023	4 467,985	431	1 925 702
		2022	2 134,391	431	919 923
		2021	1 011,702	431	436 044
		2020	505,824	431	218 010
		2019	234,235	431	100 955
		2018	70,335	431	30 314
		2017	21,299	431	9 180
		2016	18,140	431	7 818
		2015	4,244	431	1 829
		2014	1,121	431	483
		2013	7,363	431	3 173
		2012	-	431	-
Prime de ristourne (3)			11 632,781	73	849 193
Subventions et leurs revenus versés					30 191 585
Autres rendements versés (4)					680 583
					42 729 994

(1) Les montants de PAE par unité entière n'incluent pas les subventions gouvernementales ni les revenus cumulés sur celles-ci.

(2) Les montants unitaires de PAE sont établis au 1er juillet de chaque année.

(3) La prime de ristourne d'assurance est payable uniquement pour les unités souscrites avant le 8 décembre 2009 pour lesquelles le souscripteur a contribué à l'assurance vie et invalidité obligatoire. Avant 2014, elle était incluse dans le montant unitaire de PAE, puisque les bénéficiaires des cohortes admissibles y avaient droit.

(4) Les autres rendements versés sont les rendements reçus d'un autre promoteur et les rendements accumulés sur l'épargne après l'échéance.

(5) Depuis le 1er juillet 2014, un gel des 2e et 3e PAE est effectué. Cela signifie que, lorsqu'un bénéficiaire se qualifie pour un premier PAE, il recevra les montants unitaires de 2e et 3e PAE calculés pour cette année de qualification, peu importe le moment où il en fera la demande. Avant le 1er juillet 2014, tout bénéficiaire qualifié pour un 2e ou 3e PAE recevait le montant unitaire en vigueur au moment de sa demande.

Paiements d'aide aux études (non audité)
Pour les exercices terminés les 31 décembre 2025 et 2024
(en milliers de \$ canadiens)

Au 31 décembre 2024	(1)(2)	Année de qualification ⁽⁵⁾	Unités	PAE par unité entière	Total
				\$	\$
		2024	6 410,602	431	2 762 969
		2023	6 309,117	431	2 719 229
		2022	3 227,697	431	1 391 138
		2021	1 561,055	431	672 815
		2020	789,630	431	340 330
		2019	351,576	431	151 529
		2018	125,166	431	53 947
		2017	42,422	431	18 284
		2016	11,552	431	4 979
		2015	11,338	431	4 887
		2014	2,002	431	863
		2013	4,152	431	1 790
		2012	3,578	431	1 542
Prime de ristourne (3)			10 783,393	73	787 188
Subventions et leurs revenus versés					24 888 365
Autres rendements versés (4)					556 195
					34 356 050

(1) Les montants de PAE par unité entière n'incluent pas les subventions gouvernementales ni les revenus cumulés sur celles-ci.

(2) Les montants unitaires de PAE sont établis au 1er juillet de chaque année.

(3) La prime de ristourne d'assurance est payable uniquement pour les unités souscrites avant le 8 décembre 2009 pour lesquelles le souscripteur a contribué à l'assurance vie et invalidité obligatoire. Avant 2014, elle était incluse dans le montant unitaire de PAE, puisque les bénéficiaires des cohortes admissibles y avaient droit.

(4) Les autres rendements versés sont les rendements reçus d'un autre promoteur et les rendements accumulés sur l'épargne après l'échéance.

(5) Depuis le 1er juillet 2014, un gel des 2e et 3e PAE est effectué. Cela signifie que, lorsqu'un bénéficiaire se qualifie pour un premier PAE, il recevra les montants unitaires de 2e et 3e PAE calculés pour cette année de qualification, peu importe le moment où il en fera la demande. Avant le 1er juillet 2014, tout bénéficiaire qualifié pour un 2e ou 3e PAE recevait le montant unitaire en vigueur au moment de sa demande.

Kaleido Croissance inc.

Placeur et gestionnaire des plans de bourses d'études
promus par la Fondation Kaleido

1035, avenue Wilfrid-Pelletier, bureau 500
Québec QC G1W 0C5

Téléphone : 1 877 410-7333
Télécopieur : 418 651-8030
Courriel : info@kaleido.ca

